

Mon discours, lors de la conférence de Mobilisation contre les violences sexuelles faites aux femmes à Paris :

« Les violences faites aux femmes en période de conflit sont un crime contre l'humanité »

En marge du sommet de l'Élysée pour la Paix et la sécurité en Afrique, Mme Valérie Triewweiler, Première Dame de France, a organisé à Paris (Musée d'Orsay) le vendredi 6 décembre dernier une réunion de mobilisation des Premières Dames du continent contre les violences sexuelles faites aux femmes dans les conflits. Lors de ce rendez-vous, la Première Dame, Mme Dominique Ouattara, a présenté devant ses

paires du continent, les propositions de la Côte d'Ivoire en matière de défense des droits des femmes. Lire son discours.

La Côte d'Ivoire est heureuse de participer à cette réunion de mobilisation, dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes dans les conflits, notamment dans les conflits armés.

Notre pays met un point d'honneur dans le respect des droits humains et tout particulièrement, dans la protection des populations vulnérables, dont les femmes et les enfants, ainsi que les minorités.

Nous disposons d'une Constitution qui garantit les droits de toutes les citoyennes et de tous les citoyens,

dont les dispositions juridiques protègent les femmes et les filles.

Cependant, malgré l'existence de ces lois ainsi que des traités et conventions relatifs aux droits de la femme ratifiés par la Côte d'Ivoire, le respect et l'application de ceux-ci ont, ces dernières années, posé problème.

Les statistiques des trois dernières années résultant des données collectées par les plateformes de lutte contre les violences basées sur le genre sont les suivantes :

- 1) en 2010 : 159 cas de viols
- 2) en 2011 : 656 cas de viols
- 3) en 2012 : 578 cas de viols

Les districts de Côte d'Ivoire les plus touchées par le phénomène des violences sexuelles sont celles qui ont été le théâtre de violents combats, pendant la crise que notre pays a connu entre 2002 et 2011.

POUR COMBATTRE CE FLÉAU, NOS
RECOMMANDATIONS SONT LES SUIVANTES :

Point I - Prévention des violences sexuelles dans les
conflits :

- Promouvoir la diplomatie et la culture de la paix, à travers des campagnes d'information et de sensibilisation;
- Renforcer les capacités des forces de sécurité et de défense, et les sensibiliser sur les violences sexuelles;
- Renforcer les mécanismes d'alerte précoce ;
- Et impliquer les femmes et les responsables communautaires dans les processus de Paix et de sortie de crise ;

Point II- Accompagnement des femmes victimes de
ces violences, il faut :

- Développer la mise en place des plateformes de prise en charge des victimes, comprenant des cellules d'écoute et des centres de santé ;
- Renforcer la réinsertion socio-économique post-conflit des femmes et des filles ;
- Soutenir toutes les initiatives aidant à l'autonomisation économique des femmes ;
- Et renforcer les politiques de scolarisation des filles, afin de répondre au problème de l'analphabétisme des femmes.

Point III- L'inclusion des femmes dans les processus de sortie de conflits, nous recommandons de :

- Renforcer le leadership politique des femmes et rendre les systèmes de gouvernance plus inclusifs ;
- Et améliorer la participation des femmes et la qualité de leur accès aux services publics.

Point IV- Relatif à la participation et à la représentation des femmes dans les processus politiques et les organisations internationales :

- Il faut impliquer de plus en plus de femmes dans les processus de résolution des conflits ;

En conclusion je voudrais dire que :

Les violences faites aux femmes en période de conflit sont une arme de guerre, et constituent un crime contre l'humanité.

Elles doivent être condamnées avec la dernière énergie, et en toute circonstance.

Aussi, pouvons-nous attester à partir de notre expérience, que la meilleure approche dans la lutte contre les violences faites aux femmes en période de conflits, est celle d'un processus de sortie de crise, de désarmement des groupes armés et de pacification du pays.

Je vous remercie.